



Réunion thématique
« Espèces invasives et proliférations végétales sur le bassin
du SAGE Val Dhuy Loiret »

-

30 novembre 2012

Salon bleu, Mairie d'Olivet

L'animatrice ouvre la séance à 9h35 et remercie les participants pour leur présence. Elle propose ensuite un tour de table.

Un rappel du contexte de cette réunion est effectué suivi de la présentation d'une méthode d'action, résumant ce que l'on peut trouver dans la bibliographie (*cf power-point joint au compte-rendu*). L'animatrice insiste cependant sur le fait qu'il n'existe aucune recette miracle et qu'aucune des techniques d'intervention ne peut être généralisées comme une recette. Un diagnostic préalable est donc indispensable.

I. Le Dhuy

Le contexte des problématiques rencontrées sur le Dhuy est présenté par Camille Legrand, technicienne du SIBL. En 2 ans, le Dhuy est envahi sur 14 km par l'hydrocotyle fausse-renoncule (*Hydrocotyle ranunculoides*). Des travaux ont été réalisés en 2012 sur 4 km (pelle mécanique + suivi manuel) mais la plante s'est redéveloppée d'autant.

L'objectif est de savoir ce que le SIBL doit mettre en place pour l'année 2013 face à cette problématique.

NB : pour plus de détails prendre connaissance du power-point réalisé par le SIBL également en pièce jointe de ce compte-rendu.

L'animatrice demande suite à cette présentation ce qu'en pensent les différents partenaires dans la salle.

- M. Cordier demande si l'on connaît l'origine de l'hydrocotyle dans le Dhuy.

- M. Rabourdin suppose que sa présence est due à la vidange d'un aquarium dans la rivière. Certains travaux de restauration réalisés précédemment ont été abîmés du fait de l'arrachage de l'hydrocotyle au godet.

Les rhizomes repartent, et il pense que même avec un arrachage manuel cela repartira quand même, il y a des zones plus faciles à arracher que d'autres où la terre est argileuse sans compter la vase avec à certains endroits avec des profondeurs de 1m50. En sachant que dans de bonnes conditions l'hydrocotyle se développe de 20 cm par jour

- M. Druart propose de s'appuyer sur les autres gestionnaires ayant ce problème
- M. Nobilliaux indique qu'en région Centre, c'est le premier foyer découvert, d'autres populations sont connues mais dans les Pays de Loire
- Mme Gervais considère que l'arrachage manuel sur 14 km s'avère compliqué, il faudrait plutôt une gestion pour contenir l'invasion.
- M. Cordier indique que la priorité c'est les zones où elle n'est pas présente et faire en sorte qu'elle ne se propage pas en traitant les fronts de colonisations. Il est clair que c'est un travail de très longue haleine, le travail est d'abord sur le front pour regagner petit à petit du terrain et traiter ensuite le foyer.
- M. Rabourdin signale que lors de gros épisodes pluvieux les boutures éventuelles passent par-dessus les filets et qu'il est très difficile de contenir l'hydrocotyle.
- M. Grzelec demande de combien de mètres l'hydrocotyle est remontée.
- Mme Legrand indique environ 600-700 m.
- M. Cordier pense que la première chose à faire est une cartographie précise des lieux pour voir s'il n'y a pas des tâches qui sont présentes en aval et en amont, c'est souvent à partir d'individus isolés qui se rejoignent que l'on a l'impression que la colonisation est très rapide. Le diagnostic du départ est très important.
- L'animatrice demande à la DDT et à l'ONEMA s'il y aura besoin d'autorisation particulière pour faire des travaux similaires à ceux effectués par le syndicat en 2012 ?
- M. Grzelec répond qu'il n'y aura pas d'autorisation particulière à solliciter à condition que les travaux soient réalisés à bon escient.
- M. Rabourdin indique que ces travaux ont un coût que le syndicat ne peut pas assumer pleinement, que ce soit au niveau financier mais également au niveau des moyens humains, le syndicat ne compte en effet que 2 agents. Ils ont donc besoin de recruter une entreprise notamment pour le suivi manuel mais qui assure le financement ?
- Mme Klein précise que l'Agence de l'Eau peut aider ces travaux à hauteur de 30 %.
- M. Rabourdin indique également que les entreprises ne sont pas encore équipées pour ce genre de travaux et que le godet était pour la première fois adapté à ce type de travaux.
- M. Cugnart demande si l'entreprise ADS a été contactée ?

- M. Rabourdin donne des coûts de 750 € / jours pour de l'arrachage manuel, coût fourni par ADS. Il pense qu'il faut sans doute d'abord passer mécaniquement puis ensuite faire un suivi manuel.

Le diagnostic de la présence des foyers peut-être réalisé par le SIBL.

- M. Cugnart propose la mise en place de filet à installer au printemps (3-4) avant que la plante ne reparte.

- M. Chantereau se pose la question des 11 km de colonisation en 2011, il pense qu'elle est sans doute arrivée avant sans être forcément détectée. La priorité est bien de savoir s'il n'existe pas d'autres foyers. C'est un peu la même stratégie de lutte que la jussie.

- M. Rabourdin pense qu'intervenir en aval c'est bien mais si nous n'intervenons pas dans le foyer cela risque de poser des problèmes au niveau circulation de l'eau, pour les poissons, etc.

- M. Chantereau pense qu'il faut d'abord se fixer un objectif pas trop ambitieux au départ, pour ensuite évoluer vers une gestion du foyer.

- M. Druart remarque qu'il faut aussi penser aux moyens financiers.

- M. Grzelec précise qu'il y a 20 ans on ne se serait pas posé la question et qu'on aurait curé mais qu'il existerait certainement encore des foyers maintenant. Mais aujourd'hui cela n'est plus autorisé, l'idée serait peut-être de faire un chantier test avec si besoin un curage suivi d'un travail sur la morphologie du cours d'eau et s'il est décidé de faire ce chantier test, celui-ci serait par contre soumis à déclaration et il faudra travailler avec la DDT sur ce projet.

- Mme Klein indique qu'il manque surtout un cahier des charges pour la gestion de cette plante, indiquant la durée des travaux, combien de jours d'arrachage manuel, etc. Il faudrait partir sur un forfait et s'appuyer sur le nombre de jours réalisés l'année dernière.

- M. Chantereau demande qui repèrera les foyers naissants et à quelle fréquence ?

- Mme Legrand indique que c'est le SIBL et que cette année elle parcourait la rivière tous les 15 jours pour suivre l'évolution.

- M. Grzelec pense que l'aspect communication est également très important.

- M. Rabourdin indique qu'une plaquette sur le sujet a été réalisée.

- Mme Gervais propose de contacter les 2 carrières présentes sur Neuvy-en-Sullias, peut-être intéressées pour des actions « vertes » et qui pourraient apporter des fonds privés.

- M. Rabourdin rappelle que les travaux ont un coût, par exemple l'année dernière l'arrachage mécanique a coûté 17 000 euros sans compter l'évacuation. Et si les financements ne sont pas là le SIBL ne pourra pas faire les travaux.

- M. Druart pense qu'il est aussi indispensable de faire de la communication auprès des communes afin que celles-ci prennent conscience du problème et sachent que l'hydrocotyle sera encore présente pendant plusieurs années pour qu'elles puissent aussi l'expliquer aux autres usagers.

Penser aussi aux contrats d'avenir qui permettrait aux communes de recruter plus facilement.

- M. Rabourdin précise que ce travail d'arrachage est vraiment très difficile.

Les participants n'ayant plus de remarques sur cette thématique, l'animatrice propose de passer au point suivant.

II. Le Loiret

La présentation du power-point sur les herbes aquatiques dans le Loiret est réalisée par Bernard Leleu, vice-président de l'ASRL (*ppt joint à ce compte-rendu*).

M. Leleu précise qu'il existait déjà des herbes dans le Loiret dans les années 50 mais qu'on ne connaît pas les espèces présentes. Plus tard, suite aux rejets de la STEP d'Orléans dans le Loiret, la végétation aquatique a disparu pour revenir au milieu des années 2000.

La gestion de ces herbes prend actuellement 3 jours par semaine à 2 personnes pendant 4 mois.

Des analyses de l'eau et des vases ont été réalisées le 20 novembre les résultats sont présentés dans le power-point.

Suite à la présentation, les échanges avec la salle commencent :

- M. Grzelec signale que les résultats de l'eau obtenus sont plutôt pas mal. Il précise que l'Agglo travaille sur les rejets d'eaux pluviales pour qu'à moyen terme les points noirs soient traités notamment celui du Pont Leclerc.

- M. Leleu indique effectivement que l'état du Loiret est moins pire qu'avant mais qu'il reste cependant des rejets de particuliers et des stations présentes en amont sur le Dhuy.

- M. Grzelec dit que les stations amont sont des stations qui sont suivies et qui sont analysées chaque année et que ce ne sont pas des stations problématiques.

- Pour M. Bennery ces stations posent quand même problème actuellement.

- M. Thauvin pense qu'il y a effectivement des contrôles mais que beaucoup d'anomalies doivent échapper à ces contrôles. Notamment à chaque pluie supérieure à 8 mm, il y a des débordements d'eaux usées qui se déversent directement dans le Loiret.

- M. Chantereau partage le diagnostic de M. Grzelec, les résultats sont bons et le fait qu'il y ait des plantes est une bonne nouvelle.

Le phénomène est similaire à ce qui se passe sur la Loire où il a pu observer une explosion de la végétation et où l'on voit apparaître maintenant des plantes qui ne supportent pas la pollution.

L'Egérie dense (*Egeria densa*) est soit là parce qu'il y a de l'azote et du phosphore. L'Elodée de Nuttall (*Elodea nuttallii*) est très abondante partout et elle absorbe l'azote sous forme ammoniacale. Cette phase de prolifération est une phase obligatoire vers une véritable amélioration et si les efforts sont continus on observera une régression de toutes ces plantes. On passe toujours par cette phase puis ensuite par une oligotrophisation qui fera régresser ces plantes.

- M. Cordier précise que les plantes invasives sont compétitives et qu'attaquer les causes peut aider mais malheureusement elles sont également présentes dans de très beaux écosystèmes et que cela ne règlera pas forcément le problème.

Il faut de plus faire le tri sur les espèces présentes, le myriophylle et le cératophylle sont normalement présentes dans cet écosystème.

Les deux élodées n'ont pas la même histoire et ont des techniques de gestion différentes :

- L'élodée de Nuttall est présente en France depuis au moins un siècle. Elle est bien installée et apparaît encore plus compétitive que celle du Canada.
- *Egeria densa* est complètement différente, seulement une dizaine de stations connues sur la Région Centre, elle est classée prioritaire pour sa gestion, sa capacité de colonisation à l'air encore pire que les 2 autres élodées citées.

- M. Leleu indique que des végétaux arrivent à traverser le système karstique car on peut observer des bouts de myriophylle et cératophylle à la sortie du Bouillon.

- M. Cordier précise que les changements de la chimie de l'eau mais également les caractéristiques physiques ont un rôle sur le développement de ces herbiers, notamment si le niveau de l'eau dans le premier bassin a été abaissé de 80 cm depuis les années 60 comme M. Thauvin l'expliquait. L'idéal serait une gestion par bassin.

- M. Thauvin confirme que les herbes passent d'un bassin à un autre avec des risques de dissémination.

- M. Cordier précise qu'il serait intéressant que l'ASRL prenne contact avec des syndicats de rivière pour avoir des retours d'expériences, pour qu'ils puissent leur indiquer les choses à améliorer dans la gestion de façon très pratique, ce que le conservatoire ne peut pas forcément apporter.

- M. Thauvin indique qu'effectivement ils ne connaissent personne et qu'ils sont preneurs de contacts.

- M. Chantereau demande quel est le volume minimal à arracher pour maintenir la pratique des usages actuels ?

- M. Thauvin répond qu'ils sont déjà au strict minimum et que par exemple l'aviron n'a pas pu pratiquer son activité sur le bassin amont cet été pendant 3 mois.

- Mme Trouillon précise que la ville d'Orléans rencontre les mêmes problèmes à l'Île Charlemagne et qu'ils ont mis 7 jours pour enlever 200 tonnes de végétaux.

- M. Hervet pense qu'à force d'enlever des herbes, on enlève des nutriments. Mais l'autre problème est la présence importante de sédiments qui contiennent énormément de nutriments.

- M. Thauvin précise que dans le diagnostic du SAGE les apports en phosphore ont été quantifiés à hauteur de 20 à 30 tonnes par an alors qu'ils enlèvent grâce aux végétaux à peine 200 kg de phosphore par an.

- M. Cordier indique qu'ici sur ce territoire il y a bien 2 questions qui se posent en même temps : celle des espèces invasives et celle des usages.

La stratégie concernant l'élodée de Nuttall est de faire une gestion par bassin pour éviter que cela se propage, plus des actions de plus grande envergure dans les foyers potentiels. Pour ce qui concerne les usages, c'est une gestion courante, qui sort des problématiques du conservatoire botanique.

- L'animatrice pose la question de la pertinence du recrutement d'un stagiaire ?

Plusieurs pistes sont proposées : des étudiants d'IMACOF, du CETRAE d'Orléans... L'objectif étant de réaliser un état des lieux 2013, pourquoi pas la mise en place de transect et de protocole de suivi. M. Chantreau indique que la réserve aura un stagiaire sur cette thématique.

- M. Hervet repose la question des usages, si les 1000 tonnes enlevées par an ne sont pas suffisantes, qu'est-ce qu'il serait possible de faire pour aider l'ASRL, est-ce que les contrats d'avenir sont la solution ?

- M. Druart pense que les usages c'est bien mais qu'il faut aussi réfléchir aux coûts économiques.

- M. Thauvin pense qu'au rythme où cela avance d'ici 2 ans le bassin de Saint-Samson sera entièrement recouvert et l'aviron risque de ne plus pouvoir pratiquer son activité pendant 6 mois de l'année.

- M. Cordier pense qu'il faut dans ce cas faire des priorités entre les invasives et les usages, et concentrer les actions sur le bassin de Saint-Samson.

- M. Thauvin indique que leurs efforts sont déjà concentrés à cet endroit et que sur les 70 ha à gérer 40 à 50 sont déjà envahi.

- M. Cordier précise que l'égérie dense est un enjeu sur la Loire et qu'il faut l'arrêter maintenant.

- M. Druart pense qu'il faut réfléchir à l'endroit où l'on souhaite placer le curseur entre la gestion pour les usages et pour les invasives. Quels sont les enjeux forts par rapport au Loiret, les usages, la vie globale et la répercussion sur la Loire. Il faut élargir la communication auprès de tous les usagers.

- M. Cordier précise que de toute façon la prévention coûtera beaucoup moins cher.

- M. Thauvin sait déjà qu'éliminer *Egeria densa* dans le Loiret est chose impossible.

- M. Cordier pense alors que dans ce cas il faut au moins essayer de la contenir.

- M. Thauvin précise qu'il essaye de créer un chemin préférentiel dans le centre du bassin pour permettre la navigation.

- M. Leleu indique que l'ASRL continuera de faire des analyses pour déterminer l'origine des nutriments.

- M. Druart pense qu'il existe un problème de synthèse par rapport à tous ces enjeux.

- M. Leleu apporte un dernier élément quant à la présence d'algues filamenteuses qui sortent du Bouillon et qui se stockent dans les herbiers cependant sans grand développement mais lorsqu'elles sont présentes cela provoque des paquets très importants.

- M. Chantereau précise que dans le bassin du Port Arthur il y en a également de façon très importante mais que leur identification est très complexe.

Les membres de cette réunion n'ayant plus de remarque à formuler, l'animatrice remercie les participants et lève la séance à 11h30.

Patrick RABOURDIN


Vice-Président de la Commission Locale de l'Eau

Liste des membres présents à la réunion

Nom - Prénom	Fonction	Instance	contact
RABOURDIN Patrick	Président	Syndicat intercommunal du bassin du Loiret (SIBL)	siris45@wanadoo.fr
LEGRAND Camille	Technicienne de rivière	Syndicat intercommunal du bassin du Loiret (SIBL)	legrand.camille@live.fr
LELEU Bernard	Vice-président	ASRL	leleu.olivet@free.fr
BENNERY Jean-Claude	Président	Association syndicale de la rivière du Loiret (ASRL)	a-s-r-l@wanadoo.fr
THAUVIN Stéphane	Garde-rivière	Association syndicale de la rivière du Loiret (ASRL)	a-s-r-l@wanadoo.fr
BIOT Carine	Animatrice du SAGE Val Dhuy Loiret	Etablissement public Loire	carine.biot@eptb-loire.fr
DAUPHIN Jean-Baptiste		DDT	jean-baptiste.dauphin@loiret.gouv.fr
GRZELEC Pierre	service eau, environnement et forêt	DDT	pierre.grzelec@loiret.gouv.fr
DRUART Laurent	Directeur vie des quartiers et environnement	Ville d'Olivet	laurent.druart@olivet.fr
PARE Franck	inspecteur de salubrité du Pôle Environnement Hygiène	Ville d'Orléans	fpare@ville-orleans.fr
TROUILLON Anne	Ingénieur au muséum	Ville d'Orléans	atrouillon@ville-orleans.fr
HERVET Patrick	Représentant	Comité départemental de canoë-kayak	p.hervet@gmail.com
CHANTEREAU Michel	Conservateur de la réserve naturelle de la Pointe de Courpain	Loiret Nature Environnement	michel.chantereau@espaces-naturels.fr
CORDIER Jordane		Conservatoire botanique national du Bassin parisien	CBNBP-cordier@developpement-durable.gouv.fr
NOBILLIAUX Simon		Conservatoire botanique national du Bassin parisien	simon.nobilliaux@developpement-durable.gouv.fr
GERRAIS Hélène	Chargée de mission	Conservatoire des espaces naturels de la région Centre	helene.gerrais@cen-centre.org
LESAUX Yvonnick		DREAL Centre	yvonnick.lesaux@developpement-durable.gouv.fr
KLEIN Valérie	Chargée d'interventions Loiret	Agence de l'Eau Loire-Bretagne	valerie.klein@eau-loire-bretagne.fr